



pensà per cresce

Comité de Coordination des Corses de l'Extérieur

PARTENARIAT COMITE DE COORDINATION-SNCM-CMN

ANNEE 2012

Le Comité de Coordination des Corses de l'Extérieur vous informe que le protocole d'accord signé avec la SNCM et la Méridionale (CMN) est reconduit pour 2012.

Pour bénéficier des avantages proposés, il suffit d'être membre d'une association ou amicale Corse à jour de sa cotisation au Comité de Coordination des Corses de l'Extérieur.

Rappelons que cette carte strictement familiale vous permet d'obtenir des réductions substantielles (**20% à 40% selon les périodes**) sur l'ensemble des lignes reliant Corse et Continent. Ces réductions s'appliquent à l'ensemble des prestations des compagnies maritimes : passagers, véhicule, installation, à l'exception des prestations dites de service).

Cette carte annuelle, valable du 01/01/2012 au 31/12/2012 sera délivrée par le Comité moyennant la somme de **10 € par famille**.

Le coupon ci-dessous est à remplir pour chaque bénéficiaire d'une carte, et à envoyer obligatoirement au Comité de Coordination **ACCOMPAGNE D'UNE ENVELOPPE TIMBREE LIBELLEE A L'ADRESSE DU DESTINATAIRE ET D'UN CHEQUE de 10€ LIBELLE A L'ORDRE DU COMITE** (pour les Associations extérieures à Marseille, le président de l'association ou amicale, regroupe les demandes et les adresse au Comité)

Coupon à renvoyer accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse du bénéficiaire et d'un chèque de 10€ par famille à l'ordre du « Comité de Coordination des Corses de l'Extérieur », chez Mr Grazi Jean, 55 rue Mermoz 13008 Marseille

NOMPrénoms

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTALVILLE

EMAIL :

TEL.....PORT

NOM DE L'ASSOCIATION :

Visa du Président (date et signature)